



INFORMATION



**Le conseil municipal, réuni le 11 avril 2008
par 23 voix pour et 5 non participations au vote,
émet le vœu portant sur l'opposition à la banalisation
du Livret A d'épargne suivant :**

Vu la demande faite par la Commission européenne à l'Etat français de modifier sa législation, dans un délai de 9 mois à compter du 10 mai 2007, afin de « supprimer les entraves aux règles du marché intérieur qui résultent des droits spéciaux de distribution des livrets A et bleu octroyés à la Banque Postale, aux Caisses d'Epargne et au Crédit Mutuel » ;

Vu l'introduction par l'Etat français d'un recours en annulation devant la Cour de justice des communautés européennes ;

Vu le recours déposé à son tour par le groupe des Caisses d'épargne ;

Considérant la situation de crise du logement et notamment l'insuffisance du nombre de logements HLM ;

Considérant le rôle central du livret A dans le financement public des opérations de logements HLM ;

Considérant que la disparition de ce circuit de financement accroîtrait encore le niveau des loyers pour les familles modestes ;

Considérant, au-delà du seul secteur du logement, le rôle accompagnateur bancaire joué par la Caisse des dépôts et consignations auprès des collectivités territoriales dans leurs investissements nécessaires aux services publics locaux ;

Considérant le rôle principal du livret A dans les missions assumées par La Poste et les Caisses d'épargne notamment dans la lutte contre l'exclusion bancaire ;

Considérant que la perte de clientèle pour ces deux banques consécutive à l'ouverture du livret A à la concurrence risque de justifier la fermeture d'un nombre important de leurs bureaux ou de leurs guichets ;

Considérant que ces fermetures nuiraient à l'égalité de traitement des habitants ;

Considérant que les plus de 45 millions de titulaires de livrets A et les 116 milliards d'euros d'encours participent au financement d'une société plus solidaire ;

Le conseil municipal d'HOUDAIN, après s'être concerté,

demande à l'Etat :

- de rester fidèle à ses engagements dans une défense ferme du livret A contre ce projet de casse que constitue sa banalisation
- de maintenir et de défendre son recours auprès de la Cour de justice des communautés européennes
- de ne pas suivre les recommandations du rapport Camdessus, qui non seulement propose une capitulation sur l'ouverture de la distribution du livret A à toutes les banques, mais propose également de détourner une partie de cette collecte à leur seul profit

est solidaire de l'action du mouvement « Touche pas au livret A ! » et se déclare prêt à examiner, avec ses représentants locaux, toutes les formes d'action de défense du livret A et de développement de son efficacité au service de l'intervention publique et des droits fondamentaux



Daniel DEWALLE,
Maire d'HOUDAIN,
Conseiller régional